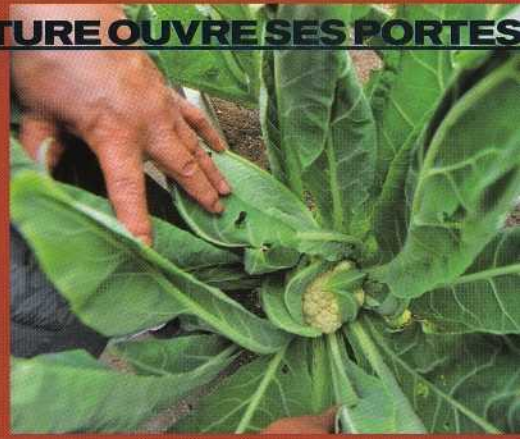




LE SALON DE L'AGRICULTURE OUVRE SES PORTES

Nourrir  
la planète sans  
la détruire...  
C'est possible ?

NOTRE ENQUÊTE PAGE 30



L'HUMANITÉ DIMANCHE

# SPÉCIAL RETRAITES

- CE QUE LE GOUVERNEMENT NOUS PRÉPARE.
- DES MOYENS EXISTENT POUR FINANCER DES BONNES RETRAITES.

## Bernard Thibault

«L'idée de sacrifices supplémentaires pour les salariés est mal reçue.

La question de la répartition des richesses est posée.

Comment expliquer à un salarié qu'il va travailler plus longtemps et que son petit-fils sera au chômage...»

NOTRE ENTRETIEN PAGE 14

Numéro spécial de

**L'Humanité**

20314. Jeudi 25 février

**TV**

TOUS LES  
PROGRAMMES  
DE LA SEMAINE

+ LA SÉLECTION RADIO

# Retraites. « Le premier sujet à l'avenir des retraites, c'est celui

Repousser l'âge de départ à la retraite pour sauver le système. C'est ainsi que le gouvernement présente ses projets. En réalité, c'est un vieil objectif des néo-libéraux européens. En mars 2002, le conseil européen de Barcelone donnait comme objectif pour 2010, l'augmentation de 5 ans de la durée du travail. Partout en Europe les chefs d'État et de gouvernement imposent à leurs peuples de travailler jusqu'à 63, 65, 67 voire 68 ans. En France, la réforme des retraites programmée par Nicolas Sarkozy se heurte à l'opposition des Français. Selon une enquête de « l'Humanité » seulement 28 % font confiance au gouvernement sur cette question. Le « fond de l'air est revendicatif », confirme Bernard Thibault, secrétaire général de la CGT.

**HD.** Les salariés de Total se sont engagés dans une grève qui fait grand bruit. Que révèle, selon vous, ce conflit ?

**BERNARD THIBAUT.** Tout d'abord l'inquiétude et la colère des salariés face à leur avenir. Il est inadmissible qu'un groupe comme Total puisse décider de la fermeture d'une usine pour des raisons essentiellement de rentabilité. Ensuite, c'est aussi un enjeu économique et stratégique pour notre pays. L'accès d'un pays à l'énergie est un enjeu politique à l'échelle du monde et s'il s'avère que la France a une capacité de raffinage qui va en diminuant pour des raisons de rentabilité financière, cela veut dire que notre pays sera plus dépendant. Cela amène la CGT à soutenir les exigences des salariés et à demander que de vraies négociations s'ouvrent avec Total et que le gouvernement s'engage sur les investissements à réaliser pour pérenniser l'avenir du raffinage en France.

**HD.** Avez-vous le sentiment que le climat social est à la mobilisation ?

**B. T.** Le contexte est revendicatif, même si cela n'apparaît pas dans la représentation médiatique. Je ne dis pas cela à propos de « l'HD » qui a naturellement un regard appuyé sur l'actualité sociale. Le fond de l'air est plus revendicatif, notam-

ment sur la question des salaires. Beaucoup de salariés ont compris que ce n'était pas parce qu'ils n'avaient pas d'augmentation de salaires que leurs emplois seraient pour autant à l'abri... Il en va de même pour les retraites : ce n'est pas parce que la plupart des médias continuent de relayer le catastrophisme gouvernemental que pour autant la population est d'accord. On entre dans une séquence où le fossé se creuse entre le discours dominant et l'état de l'opinion publique. Les enquêtes d'opinion et de popularité démontrent qu'il n'y a pas beaucoup d'indicateurs positifs

pour ce gouvernement...

**HD.** Lors du sommet social du 15 février, Nicolas Sarkozy a dit qu'il ne voulait pas passer en force sur les retraites, en donnant un mois de concertation supplémentaire. Est-ce rassurant ?

**B. T.** Je l'interprète comme la confirmation que les premières déclarations faites sur le sujet par François Fillon ou Xavier Darcos, voulant installer définitivement l'idée de sacrifices supplémentaires pour les salariés, ont été très mal reçues. Une très forte majorité de salariés est, comme nous, toujours très attachée au droit au départ à la retraite à soixante ans. Et cela s'est aussi traduit par des déclarations des syndicats affirmant que le président de la République ne devait pas prendre des décisions sur ce sujet en juillet, comme il l'avait prévu.

**HD.** Dans un mois le Conseil d'orientation des retraites (COR) rendra un nouveau rapport, ouvrant la période de concertation. Quels sont les axes de la CGT et les points de revendications ?

**« Comment expliquer à un salarié qu'il devrait rester au travail plus longtemps pendant que son fils ou son petit-fils serait condamné au chômage ? »**

**B. T.** L'axe déterminant sera l'opinion des salariés eux-mêmes et leur degré de mobilisation sur le sujet. Naturellement, on va défendre face au gouvernement nos propres arguments. Mais très franchement, on compte moins sur notre force de persuasion auprès du gouvernement que sur le degré de mobilisation des salariés. Il faut être clair là-dessus. Cela dit, le premier sujet à traiter pour l'avenir des retraites, c'est celui de l'emploi. C'est incontestable, on a besoin de débattre des moyens d'assurer la pérennité du système des retraites. La courbe démogra-



# traiter pour de l'emploi. »

phique est ce qu'elle est. Si on veut maintenir, comme nous le pensons, le droit au départ à soixante ans, il faut discuter de la manière dont on assure ce droit ouvert à une population qui va être plus importante. Mais ce n'est pas là un phénomène nouveau : la France a historiquement consacré une part sans cesse croissante des richesses produites à financer les retraites. C'était 5 % du PIB dans les années 1960, c'est passé à 12 % dans les années 1980. Cela a été possible grâce à un taux de productivité du travail qui n'a cessé d'augmenter. On est de plain-pied dans le débat sur la répartition des richesses produites, alors que le gouvernement ne pense qu'aux efforts à demander aux salariés. Le sujet prioritaire, c'est donc le partage des richesses produites et les facteurs qui contribuent à produire ces richesses.

**HD. C'est-à-dire ?**

**B. T.** Quand on nous parle du rapport entre le nombre d'actifs qui cotisent et le nombre de retraités, il faut rappeler la nécessité d'agir sur le premier chiffre : le nombre de ceux qui cotisent. Cela renvoie directement à la situation de l'emploi. En France, on est le pays où le taux de chômage

des jeunes et celui des plus anciens sont les plus élevés. On a le quasi-plein-emploi pour la population entre 30 et 50 ans. C'est cette population que les entreprises font travailler. Le marché du travail lui-même est

organisé autour de cette population. Comment expliquer à un salarié qu'il devrait rester au travail plus longtemps pendant que son fils ou son petit-fils serait condamné au chômage ? Nous refusons l'approche seulement financière. Les retraites, ce n'est pas d'abord un problème financier, c'est aussi un débat de société. Nous récusons par exemple l'idée selon laquelle l'espérance de vie augmentant, il faille, par principe, consacrer une part plus importante de son temps au travail.

**HD. Vous avez décidé d'engager cette bataille des retraites en déployant de nouveau beaucoup d'énergie à la recherche de l'unité, malgré les dangers de division sur**

**ce sujet. Comment espérez-vous contourner ces pièges ?**

**B. T.** C'est déjà positif qu'on soit parvenu à concrétiser la proposition qu'avait formulée la CGT de se retrouver en intersyndicale et d'être capable de décider d'une journée de grèves et de manifestations, le 23 mars. Je dis ça parce qu'on a beaucoup commenté, voire critiqué l'absence d'initiative de cette intersyndicale dans les mois passés. C'est grâce aux efforts déployés par la CGT que le 23 mars a été décidé. C'est aussi le signe que les autres syndicats ont pris conscience des réalités sociales. Nous allons porter trois sujets interdépendants : l'emploi, les salaires, les retraites. À propos de l'emploi, il y a la problématique des fins de droits et le fait que, quoi qu'en dise le gouvernement, aucun indicateur ne laisse à pen- )))

**« Nous refusons l'approche seulement financière. Les retraites, ce n'est pas d'abord un problème financier, c'est aussi un débat de société. »**



ser que la situation va s'améliorer à brève échéance. On nous laisse même entendre qu'il y en aurait pour plusieurs années. Il est donc urgent d'agir.

**HD.** Mais tous les syndicats ne disent pas qu'ils seront le 23 mars sur les mêmes revendications, notamment sur les retraites...

**B. T.** Ne soyons pas hypocrites. On sait que sur les retraites, tout le monde ne porte pas les mêmes revendications. Ce n'est pas la peine de dire le contraire. En même temps, jusqu'à présent, je n'ai entendu aucun syndicat être d'accord avec les orientations gouvernementales résumées par le premier ministre ou par Xavier Darcos. Je ne vois pas dès lors pourquoi on refuserait d'agir ensemble. La priorité, c'est de faire savoir qu'il y a des alternatives aux projets gouvernementaux. Et que dans ce débat apparaissent plusieurs opinions syndicales, ça participera du débat. L'essentiel étant que ce soient les salariés qui soient impliqués et que ce soient eux qui pèsent sur les solutions.

**HD.** Sur la forme, le 23 mars est conçu pour marquer un grand coup, ou est-ce simplement une étape ?

**B. T.** Il nous faut parvenir à une grande journée de mobilisation. C'est pour cela que, même si la CGT ne pensait pas que la concomitance avec les élections régionales était un obstacle, nous avons choisi une date permettant d'avoir un temps de préparation suffisant. Cette journée doit être interprofessionnelle et réunir public comme privé, actifs comme retraités. J'insiste sur les retraités, car ce sont les cotisations d'aujourd'hui qui financent les retraites d'aujourd'hui. Et si les jeunes générations doutent du système de retraite par répartition solidaire entre générations, ils ne verront plus l'utilité de le défendre et c'est le système qui s'écroulerait. La prise de conscience par les retraités eux-mêmes que c'est la pérennité de leurs retraites actuelles qui peut être en cause est un véritable enjeu.

**HD.** Comme en 2009, la recherche de l'unité semble indispensable à de fortes mobilisations mais elle vous maintient dans des mots d'ordre qui peuvent paraître trop généraux. Avec, en plus, l'expérience de 2009 qui peut amener les salariés à s'interroger sur l'utilité de telles mobilisations...

**B. T.** Je pense que si ce rendez-vous interprofessionnel est suffisamment puissant, il donnera confiance, comme cela s'est produit en 2009, et suscitera des actions d'entreprises, de branches professionnelles, notamment sur les salaires. J'ai rencontré un syndicat à Boulogne-sur-Mer, le 16 février, dans une entreprise de conditionnement de poissons surgelés. Alors que cela faisait trois ans qu'il n'y avait eu quasiment aucune augmentation de salaires, les salariés ont décidé d'accompagner leurs délégués à la négociation annuelle obligatoire, en exigeant une revalorisation conséquente. Les rendez-vous nationaux donnent confiance pour que, dans les entreprises, les négociations ne se déroulent pas comme les précédentes mais se tiennent sous une pression des salariés. Si les organisations syndicales, par l'initiative qu'elles prennent, donnent l'occasion à ce mécontentement de s'exprimer mais aussi de

porter des exigences alternatives, je pense que beaucoup seront prêts à y participer. Ayons l'ambition d'avoir une influence sur le cours des événements. Et gardons-nous de prédéterminer ce que seront les événements des prochains mois. Encore une fois, si le président de la République a

l'enjeu des retraites une responsabilité de coordination et de mobilisation interprofessionnelle. Mais je ne ferai pas de comparaison avec une autre année.

**HD.** Dans ce potentiel de mobilisation, on voit ce qui est en train de naître dans le secteur de l'éducation

nationale, avec une date de mobilisation nationale le 12 mars. Est-ce l'un des secteurs sur lesquels vous comptez beaucoup ?

**B. T.** Il faut bien reconnaître que la mise à l'index récurrente des fonctionnaires atteint son apogée. On a remarqué dans le propos liminaire du président de la République, le 15 février, qu'il concédait que les agents de la fonction publique sont parmi les plus compétents et les plus performants au monde... Mais les faits sont là : RGPP, politique de réduction des effectifs... Le tout sous couvert d'un message politique visant à qualifier les fonctionnaires de coûteux, trop nombreux et peu travailleurs. Cette mise à l'index est d'autant plus vécue comme injuste que le quotidien des agents est de plus en plus fait de souffrance professionnelle dans l'éducation nationale, la santé, dans les collectivités locales. Ce n'est donc pas surprenant que



PATRICK NUSSBAUM

**« Il faut soumettre à cotisation l'ensemble des revenus, dont les revenus financiers qui sont aujourd'hui épargnés de participation à la solidarité. »**

été contraint de revoir son calendrier sur les retraites, c'est bien qu'il perçoit que le climat social n'est pas favorable à la politique qu'il défend aujourd'hui.

**HD.** Vous nous faites à peu près la même réponse que l'année dernière au même moment... Cela veut-il dire que c'est le type de scénario de 2009 que la CGT souhaite réitérer cette année ?

**B. T.** Le contexte n'est pas le même et la suite peut être différente. Nous sommes dans un climat qui nécessite que les syndicats soient à l'initiative. C'est ce qu'on a recherché pour le 23 mars. Et j'espère que, malgré les tergiversations des uns et des autres, il y aura le plus grand nombre de syndicats possible. D'ailleurs si Force ouvrière participe à cette journée, quelle que soit la forme, c'est bien le signe que, quoi qu'on dise de cette journée, il faut quand même en être ! Ce qui est sûr, c'est que nous avons sur

cela débouche sur des mobilisations catégorielles. La journée du 23 mars a aussi pour vertu de re-solidariser les différentes catégories et d'expliquer en quoi, notamment, l'opposition public-privé, telle que les pouvoirs publics s'efforcent de la cultiver, n'est qu'une culture de la division. Ce n'est certainement pas en reniant le droit des uns qu'on va améliorer le sort des autres. On nous a d'ailleurs déjà fait le coup avec la réforme des régimes spéciaux. Quand il était candidat, Nicolas Sarkozy avait dit qu'il voulait faire cette réforme pour dégager 5 milliards d'euros et améliorer le niveau des petites retraites dans le pays. On a fait la réforme des régimes spéciaux et ça n'a en rien amélioré le niveau des retraites, au point que tous les syndicats de retraités appelaient à une mobilisation le 24 février sur cette thématique.

**HD.** On sait que la Grèce et l'Espagne, par exemple,

sont confrontés à des plans d'austérité. Pourquoi ne pas européeniser vos batailles ?

**B. T.** Vous avez raison, la question des retraites est aussi posée dans d'autres pays d'Europe, dans le cadre de plans d'austérité. Pour donner des gages sur le rétablissement des finances publiques, tous les États sont mis sous pression par les institutions financières internationales. Elles exigent d'eux des économies sur les budgets, sur les services publics, sur les dépenses publiques et sur les systèmes sociaux, dont les retraites. On est donc directement sur un débat généré par la crise. Il y a déjà eu des réactions en Espagne, en Grèce, en Belgique, au Portugal, et il n'est pas exclu que des initiatives européennes aient lieu fin mars, en même temps que le mouvement annoncé en France.

**HD.** Vous avez évoqué le thème du partage des richesses produites, c'est un thème de négociation annoncé pour 2010. Que peut-on en attendre ?

**B. T.** Jusqu'à présent, le patronat a refusé le principe même d'une discussion sur ce sujet. Alors il faut s'attendre à un discours généreux et à quelques préconisations visant, par exemple, à amplifier les dispositifs d'intéressement et de participation. Autrement dit, des dispositions visant à conditionner la rémunération du travail aux résultats strictement financiers des entreprises. Il n'y a pas de raison que le travail ne soit reconnu qu'au regard de ces critères, alors même que les salariés n'ont aucune voix au chapitre sur les stratégies d'entreprises. Ce sont, de plus, des éléments non soumis à cotisations sociales. Nos préconisations à nous vont dans le sens de soumettre à cotisation l'ensemble des revenus, dont les revenus financiers qui sont aujourd'hui épargnés de participation à la solidarité.

**HD.** Quels sont les axes sur lesquels le gouvernement doit agir en matière d'emploi ?

**B. T.** On considère qu'il faut d'abord et avant tout sortir de cette politique d'allègement des cotisations sociales, d'aides publiques et d'exonérations en tout genre. Ça fait maintenant de nombreuses années qu'on ne cesse de multiplier les aides financières au nom de l'emploi et que le taux de chômage est ce qu'il est... Or, alors qu'on voit bien qu'on est au bout de cette logique, le gouver-



**Selon une enquête pour « l'Humanité », 65% des Français soutiennent la journée d'action du 23 mars pour les retraites, les salaires et l'emploi.**

nement continue de proposer de nouveaux allègements. C'est le sens des propositions qu'on risque de nous faire en conclusion des états généraux de l'industrie. Cela, dans une séquence où la presse fait ses unes sur les dividendes des actionnaires qui se stabilisent ou augmentent. Que ça aille bien ou que ça aille mal, les actionnaires sont les premiers servis ! Et dans ce système, l'argent public vient en substitution de la responsabilité des actionnaires à investir dans les entreprises. Si on en reste sur le terrain industriel, il faut aussi anticiper. C'est un secteur dans lequel 40 % des salariés sont susceptibles de prendre leurs retraites dans les cinq années à venir... Si on n'a pas une politique d'anticipation sur les recrutements, les formations, on va avoir disparition des compétences professionnelles et donc d'activité.

**HD.** Cette question des allègements de cotisations sociales, ce n'est pas, par exemple, un thème sur lequel vous êtes en capacité de vous mettre d'accord avec les autres syndicats ?

**B. T.** Si. Tous les syndicats à leur manière disent qu'il faudrait revoir les politiques budgétaires et notamment ces politiques d'exonérations. Mais là aussi certaines préconisations sont différentes d'un syndicat à un autre. J'ai vu que la CFE-CGC prônait l'instauration d'une taxe sur la consommation plutôt que le système de cotisation sociale actuel. On y est naturellement farouchement opposé. On serait alors dans la logique d'accroissement des impôts indirects au détriment de l'impôt progressif qui tient compte des revenus réels. Ajouter une taxe sur la consommation ne ferait qu'accroître les inégalités. Mais, pour rester sur les cotisations sociales, la CGT a fait des propositions. Dans le dossier des chômeurs en fin de droits par exemple, nous prônons l'instauration d'une cotisation spécifique majorée pour les entreprises favorisant l'emploi précaire. Ça pourrait être une mesure, temporaire au moins, pénalisant les entreprises qui structurent leur activité sur les contrats précaires. Car c'est une forme de recrutement qui fait supporter la répercussion sociale sur la collectivité. ★

ENTRETIEN RÉALISÉ PAR VINCENT BORDAS  
vbordas@humadimanche.fr

## EUROPE : derrière le « travailler vieux », les retraites privées

Derrière le « travailler vieux », les retraites privées. Il y a d'abord « la crise » qui obligerait à couper dans les dépenses publiques et de protection sociale pour rééquilibrer les comptes. Il y a aussi « la démographie » : on vit plus vieux, on fait moins d'enfants, il y a en proportion de moins en moins d'actifs pour payer les retraites. Conclusion : il faudrait donc travailler plus longtemps ! La mécanique est en marche dans tous les pays européens. Au menu de leurs plans d'austérité, la Grèce, l'Espagne ou le Portugal ont prévu de repousser l'âge de la retraite

(de 61 à 63 ans pour la première, de 65 à 67 ans pour les autres). Mais les « bons élèves » avaient anticipé. L'âge de la retraite, c'est déjà ou très bientôt 68 ans en Grande-Bretagne, 67 ans aux Pays-Bas, au Danemark, en Allemagne...

« Travailler jusqu'à 67 ans, l'objectif des États européens », titrait récemment « le Figaro » (15 février). Un vieux projet de l'Union européenne au nom de la surveillance des finances publiques, de plus en plus insistant depuis le tournant des années 2000 ! Un seul exemple : le Conseil européen de Barcelone, le

16 mars 2002, concluait qu'il fallait « chercher, d'ici à 2010, à augmenter progressivement d'environ 5 ans l'âge moyen effectif auquel cesse, dans l'Union européenne, l'activité professionnelle ».

Nos dirigeants pensent-ils vraiment que leurs concitoyens vont blanchir sous le harnais ? Est-ce bien sérieux alors que le chômage est massif, tout particulièrement celui des jeunes ? Non ! Mais le problème n'est pas là : plus que de garder les « vieux » au travail, il s'agit de réduire au minimum les pensions de retraite par répartition pour laisser le champ libre

aux fonds de pension (le « second pilier » dans le jargon européen) et aux contrats de retraite par capitalisation individuelle proposés par les assureurs (le « troisième pilier »). Des « piliers » dont le développement est un objectif clairement assumé par toute la littérature produite par le Conseil, la Commission et autres instances : banquiers et assureurs attendent le marché. Les désastres subis en Bourse par les fonds de pension lors de la récente crise financière obligent cependant aujourd'hui à un minimum de retenue. **D.S.**